

2020 TAXE D'APPRENTISSAGE

LICENCES
LICENCES PRO.
MASTERS PRO.

SOCIAL
SCIENCES
ECONOMIE
GESTION
COMMERCE
INTERNATIONAL
TOURISME...

GUINGAMP

Ensemble, révélons les talents !



UCO
BRETAGNE NORD
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST



“ Face à un monde en perpétuelle évolution, l'Université Catholique de l'Ouest Bretagne Nord se doit d'être à l'écoute des attentes de notre société afin de permettre aux étudiants que nous formons d'**être toujours en phase avec les attentes des recruteurs tout en étant force de proposition.**

Au cours de leur formation **nous leur donnons des clefs pour appréhender leur vie professionnelle : savoir être curieux de la richesse du monde qui les entoure, être sensibilisé à la Responsabilité Sociétale des Entreprises, savoir se remettre en question, comprendre les enjeux techniques, économiques, éthiques, politiques, sociaux, culturels...**

Notre engagement aux côtés des entreprises demeure et **s'est enrichi par la création d'un poste de chargée de mission qui leur est dédié***.

Ainsi, avec les entreprises, nous poursuivons notre mission et notre projet éducatif pour la formation d'une génération de futurs collaborateurs innovants et responsables, qui sauront faire face aux défis humains, économiques et managériaux de demain.

Votre soutien nous permettra de rester durablement une institution de référence dans le paysage de l'enseignement supérieur français.

Viviane Le Guilloux
Directrice de l'UCO BN

**N'hésitez pas à contacter Julie Lemaître, notre chargée de mission Entreprise au : 07 68 98 74 93*

L'UCO BRETAGNE NORD RÉPOND AUX BESOINS DU MONDE PROFESSIONNEL : C'EST UN OUTIL DE FORMATION AU SERVICE DES ENTREPRISES.

L'UCO Bretagne Nord forme chaque année plus de 850 étudiants dans les domaines du commerce, de la gestion, des sciences humaines et sociales, des langues, et des sciences et technologies.

Au fil des années nous avons constamment développé des formations et des dispositifs pédagogiques professionnalisants :



- Stages en entreprise obligatoires à chaque niveau d'étude en formation initiale ou en contrat de professionnalisation pour certaines formations (licences et masters professionnels).
- Projets tuteurés ou d'études et de recherche en collaboration avec les entreprises partenaires.
- Projet professionnel étudiant (PPE).
- Mise en oeuvre d'un module « Entrepreneurat ».
- De nombreux travaux pratiques «grandeur nature» effectués avec l'utilisation de matières premières et de matériels spécifiques.
- Enseignements dispensés par des intervenants issus du monde de l'entreprise.



SOUTENEZ L'UCO BRETAGNE NORD

“ EN VERSANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'UCO BRETAGNE NORD DE GUINGAMP, VOUS PARTICIPEZ À NOS FUTURS PROJETS. ”

VOUS CONTRIBUEZ À...

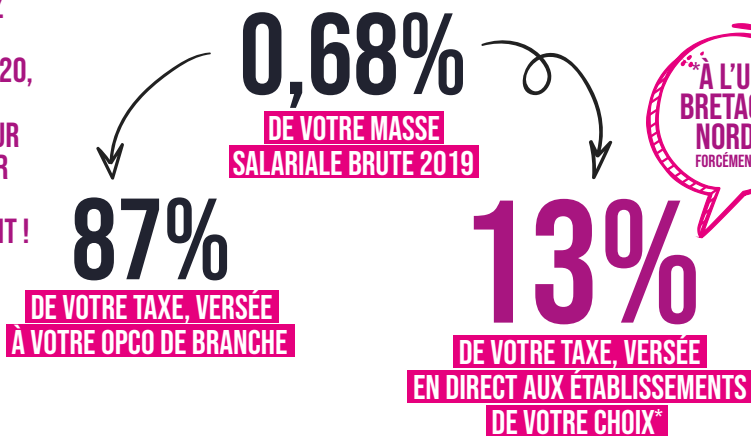
- Développer le suivi et la professionnalisation des parcours de nos étudiants.
- Développer de nouveaux moyens au service de la pédagogie (numérique).
- Acquérir de nouveaux matériels informatiques.
- Mettre aux normes d'accessibilité handicap plusieurs de nos bâtiments et espaces.
- Poursuivre l'équipement de nos laboratoires et salles de cours.
- Soutenir le développement de notre institution.

COMMENT VERSER ? LA TAXE D'APPRENTISSAGE

“ Avec la réforme de la formation professionnelle, le versement de la taxe d'apprentissage évolue. L'ancien «hors quota», aujourd'hui appelé «barème» correspond désormais à 13% de votre taxe. Ces fonds ont pour objectif d'accompagner les formations initiales et professionnelles. ”

NOUVELLES RÈGLES 2020

VOUS AVEZ
JUSQU'AU
31 MAI 2020,
DERNIER
DÉLAI, POUR
EFFECTUER
VOTRE
VERSEMENT !



COMMENT VERSER VOTRE TAXE

- **ÉTAPE 1 : REMPLIR LE BORDEREAU EN LIGNE** en **CLIQUEANT ICI** ou en vous rendant sur notre site web : <https://guingamp.uco.fr/fr/entreprise/partenariats-entreprises>
- **ÉTAPE 2 : EFFECTUER VOTRE RÉGLEMENT :**
Par virement :
Référence à rappeler dans votre paiement : «TA - Nom de votre entreprise»
> IBAN : FR76 1558 9228 0301 0494 8704 329 / BIC : CMBRFR2BARK
> Titulaire du compte : Université Catholique Ouest Bretagne Nord / Domiciliation : CCM Guingamp
Par chèque : à l'ordre de l'UCO Bretagne Nord
- **ÉTAPE 3 : UN REÇU LIBÉRATOIRE**, preuve fiscale de votre versement, VOUS SERA ADRESSÉ à réception du bordereau et de votre règlement.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS ET À LA RÉALISATION DES PROJETS.